

# Le langagier

BULLETIN LINGUISTIQUE DU DÉPARTEMENT D'ÉTUDES FRANÇAISES

Tél. : (705) 675-1151, poste 4305  
langagier@laurentienne.ca

Université Laurentienne  
Sudbury (Ontario) Canada P3E 2C6  
http://laurentienne.ca/le-langagier

ISSN 1201-7493

Équipe : Pascal Sabourin, rédaction  
Isabelle Carignan, Amélie Hien, Valérie Raymond, Ali Reguigui, lecture d'épreuves  
Catherine Prazmowska, mise en page

24<sup>e</sup> année, N° 92, © avril 2017

## Dans ce numéro :

Aréna / Cordonnier, savetier /  
États-Unis / Devant, à l'avant de /  
Flosser, Floss (*mots anglais*) /  
For (intérieur) / Patente

## Réflexion langagière :

« Tous les mots ont leur place, souvent il est à propos de se servir d'expressions communes, selon la nature du sujet; quelques fois mêmes elles donnent de la force aux choses. »

Nicolas Andry de Boisregard

*Réflexions sur l'usage présent de la langue française* (1689)

♦♦♦

## ARÉNA (n. m. ou n. f. ?)

Au cours d'une conversation portant sur les sports d'hiver, nous remarquons que notre interlocuteur hésite devant le mot **aréna** (un **aréna**? une **aréna**? **aréna**?). Cette hésitation est fréquente au Canada francophone et les notes suivantes tenteront d'éclairer la question.

Le *Grand dictionnaire terminologique* reprend une recommandation de l'Office québécois de la langue française de 1989 et présente **aréna** au masculin (minuscule initiale et accent aigu). Pourtant, le mot se rencontre aussi au féminin dans la langue populaire d'ici, et il est féminin en Europe sous la forme **Arena** (majuscule initiale, sans accent). Par exemple, le média numérique *Topolocal Saint-Jérôme* invite ses lecteurs à « une visite **du nouvel aréna** de Rivière-du-Loup » (24/02/2016), tandis que le journal *Le Parisien* salue le projet « d'une **Arena** de 6 000 places à Bailly-Romainvilliers (11/10/2016).

Au Canada, les flottements à propos du genre d'**aréna** peuvent être attribuables à

l'influence du mot **arène**, n. f., du latin *arena*, qu'on utilise parfois pour désigner une patinoire couverte où l'on pratique le hockey (bien que la patinoire de hockey puisse ressembler à une véritable **arène** romaine durant les matchs des éliminatoires!) De plus, la plupart des termes français issus d'un mot latin se terminant par *-a* sont généralement au féminin. Ex. : *porta/porte*, *rosa/rose*, *bursa/bourse*, *testa/tête*, *villa/ville*, etc. Enfin, le *Petit Larousse illustré* et le *Nouveau Petit Robert* entretiennent l'ambiguïté quant à **aréna**, le *Larousse* donnant ce mot au masculin, alors que le *Robert* lui reconnaît les deux genres. Qu'est-ce qu'un humble locuteur du Nord de l'Ontario peut comprendre là-dedans?

## CORDONNIER, SAVETIER



Durant ses 24 années de parution, *Le Langagier* s'est souvent intéressé aux mots d'usage courant dont on a oublié la signification première et la provenance. Par exemple, on sait que **bougie** désigne une chandelle, mais à l'origine le terme se disait d'une cire très raffinée produite dans la ville algérienne de *Bugaya*, devenu **bougie** en France au XIV<sup>e</sup> siècle. Puisqu'il s'agissait d'un produit de luxe, la noblesse française s'éclairait à la **bougie** (mot désignant d'abord la cire elle-même, puis la chandelle faite de ce produit). Le peuple, quant à lui, s'éclairait à la lampe au suif, produit qui était moins coûteux.

**Cordonnier** tombe sous cette catégorie

de mots qui recèlent des pages d'histoire culturelle et socio-économique. Le terme est dérivé de *cordouan*, « cuir de Cordoue » (ville espagnole réputée pour le travail du cuir au Moyen Âge). Jusqu'au XVIII<sup>e</sup> siècle, le nom de **cordonnier** était réservé à celui qui fabriquait des souliers neufs ou de luxe, généralement en cuir fin de Cordoue, tandis que **savetier** (de **savate** « vieille pantoufle, vieux soulier ») se disait de celui qui réparait les vieux souliers. Cependant, la fabrication industrielle des chaussures à partir de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle a forcément ramené la fonction de **cordonnier** à la réparation des souliers usagés, quoiqu'il existe encore, en France notamment, des « cordonniers bottiers », ou « bottiers », qui confectionnent encore des chaussures de luxe de manière artisanale, redonnant ainsi au mot **cordonnier** une partie de son sens d'origine.

## ÉTATS-UNIS (demande le pluriel ou le singulier ?)

Un lecteur de Montréal se demande pourquoi, en anglais, on dit '*The United States is a great place to live*', tandis qu'en français on a plutôt : « Les États-Unis **sont** un pays où il fait bon vivre. » La réponse relève autant de la politique que de la grammaire.

Avant la guerre de Sécession des États-Unis (1861-1865), l'usage anglais était guidé par la logique grammaticale. On disait donc : '*The United States are a Great Federation*'. Mais c'est la faute à Lincoln, paraît-il, qui a voulu, par l'usage du singulier, affirmer haut et fort que les États qui s'étaient fédérés pour former les États-Unis d'Amérique constituaient un tout uni et indivisible.

Le français, cependant, respecte la logique grammaticale dans ces cas. Ex. : « Pour la moitié du territoire, les Pays-Bas

(Hollande) sont sous le niveau de la mer.» « Les États-Unis sont une république constitutionnelle à régime présidentiel. »

## DEVANT, À L'AVANT DE

(N.D.L.R. *Le langagier évite normalement de s'engager dans une discussion de questions de langue très pointues, car son objectif est toujours de demeurer à la portée du lecteur moyen. Mais permettez-nous l'exception que voici.*)

Un groupe d'étudiants de l'Université du Québec à Trois-Rivières (UQTR) nous expose le problème suivant. « On dit : L'arbre est **devant** la maison. On considère qu'il se situe quelque part **en avant de** la maison. On dit : À chaque course, Émile est **devant** tous les autres. On considère qu'il est **à l'avant du** peloton. Toutefois, à la lecture de la phrase « Elle *lui* a parlé », on dit : Le pronom *lui* est **devant** le verbe. Or, en se fiant à la logique du **devant** étant synonyme de **à l'avant de**, on devrait dire que le pronom *lui* est **derrière** le verbe. »

Notre première réaction **devant** ce problème est sans doute analogue à celle des étudiants lorsque le professeur le proposa. « C'est tout naturel qu'on dise que le pronom *lui* soit placé **devant** le verbe. Où est le problème? » Par ailleurs, on pourrait imaginer que le professeur a servi un sophisme comme les professeurs de philo savent si bien le faire, dans le but d'exercer les facultés discursives de ses étudiants.

Il est important de ne pas confondre **avant** et **devant**. Bien qu'issus du même mot latin *abante*, ces termes expriment des points de vue assez différents. Ce ne sont donc pas de véritables synonymes. Au cours de son évolution sémantique, **avant**, concurrent de **devant** au X<sup>e</sup> et XI<sup>e</sup> siècle, a surtout développé des valeurs temporelles. **Avant** exprime l'antériorité temporelle d'une chose par rapport à une autre. Ex. : « J'irai te voir **avant** Noël. » Le mot a été substantivé tardivement (à partir du 15<sup>e</sup> siècle) et a désigné une antériorité dans l'espace, notamment la partie **avant** d'un objet (**l'avant** d'un navire, par exemple). Ce sens subsiste de nos jours. Par exemple, les joueurs les plus près de la ligne centrale d'un terrain de soccer ou d'une patinoire sont des joueurs **avant**.

**Devant**, pour sa part, a désigné l'antériorité dans l'espace dès le 10<sup>e</sup> siècle, avec le sens de « précédant dans l'espace ». L'exemple « Le pronom *lui* est **devant** le verbe », signifie que le pronom précède le verbe, il vient **avant** ou est

**devant** le verbe. **Devant** signifie aussi « du même côté que le visage d'une personne ». Lorsqu'on lit de gauche à droite, c'est bien le pronom *lui* qui apparaît en premier lieu, il est **devant** le verbe.

Reprenant l'exemple du coureur proposé par les étudiants : si Émile est **devant** le peloton, il le précède dans l'espace, il arrive **avant** le peloton. Mais il est bien plus qu'**à l'avant du** peloton (la partie antérieure de cette chose que constitue le peloton). Il est placé quelque part entre **l'avant du** peloton et un point situé plus loin en **avant**, dans la direction de la course. Par contre, l'expression « Émile est **à l'avant du** peloton » ne signifie pas qu'il est **devant** le peloton, mais qu'il occupe une position de tête avec d'autres coureurs.

## FLOSSER, FLOSS (mots anglais)

Un lecteur d'Orléans s'interroge sur un équivalent français des mots anglais *floss* (le produit) et *flosser* (l'accessoire). Pour l'accessoire, il a rencontré « porte-fil », mais il estime que cette traduction ne rend pas l'idée d'un objet servant à dispenser la soie dentaire.

Disons d'abord que l'anglais *flosser* résulte de la grande liberté qu'a l'anglais de créer de nouveaux mots, car *flosser* n'existe pas dans les dictionnaires courants. Quant à *floss*, ce terme vient du français *floche* « touffe de laine ou de soie ». C'est ainsi qu'on rencontre en français « soie floche » (domaine des soins dentaires). Si le français se permettait le même degré de liberté que l'anglais, on pourrait donc avoir le nom *flocheur* et le verbe *flocher*. En milieu bilingue, cependant, la phrase « J'ai *floché* ma prothèse dentaire » pourrait prendre une tout autre signification!

Le français n'a pas non plus créé le substantif *flocheur* pour décrire le distributeur de soie dentaire. Pour l'instant, l'usage en dentisterie est « porte-fil dentaire ». C'est un compromis. Cependant, dans un contexte déjà caractérisé par des termes comme dentaire, soins des dents, etc., porte-soie pourrait convenir.

## FOR (intérieur)

Une lectrice d'Ottawa nous suggère le mot **for** qu'elle trouve dans l'expression *for intérieur*. Elle avoue avoir toujours pensé que le premier élément de cette expression s'écrivait *fort* (un lieu fortifié), ce qui répondrait à une certaine logique puisque l'expression semble renvoyer à une partie profonde (et protégée) de l'être.

Pourtant, on écrit **for** intérieur. Pour distinguer entre **fort** et **for**, remontons la chaîne étymologique. **Fort** (avec *t*) vient du latin *fortis* (notez le *t*) et exprime l'idée de force, de solidité, d'intensité. Il s'est appliqué, entre autres, à un lieu fortifié d'où l'on peut repousser un attaquant et s'en protéger. Issu du latin *forum* (sans *t*), **for** a conservé le sens que *forum* avait dans cette langue, soit une place publique où l'on discutait aussi bien les affaires publiques que privées. Ceci explique le sens de « tribunal » où sont rendus les jugements. L'emploi moderne de **forum** rejoint ce sens : participer à un **forum** sur le Web, organiser un **forum** sur l'avenir de la francophonie canadienne. Au figuré, **for** a pris le sens de « tribunal intérieur, jugement de la conscience » et, plus généralement, de « pensée intime ». Ex. : « Dans mon **for** intérieur, j'étais sûr qu'elle réussirait. »

## PATENTE

**Patente** est un terme lourd d'histoire et de signification pour les Francophones de l'Ontario et du Québec. Entre autres applications, c'est le nom donné à l'Ordre de Jacques-Cartier, une société secrète qui fut active de 1926 à 1965 et dont le but était l'avancement des intérêts des Canadiens français catholiques dans tous les secteurs de la société civile (éducation, finance, commerce, fonction publique, etc.). On trouvera un supplément d'information au [https://fr.wikipedia.org/wiki/Ordre\\_de\\_Jacques-Cartier](https://fr.wikipedia.org/wiki/Ordre_de_Jacques-Cartier)

Dérivé du latin *patens* « être ouvert, évident, manifeste », **patente** a signifié, au XVI<sup>e</sup> siècle, un document qui conférait un privilège (par exemple, des lettres **patentes**) et, au XVIII<sup>e</sup> siècle, un brevet d'invention, sens toujours vivant au Canada. Dans la langue familière, le mot désigne une invention, un système ingénieux. « Mon père était reconnu dans le village pour ses **patentes**. On l'appelait Vila le **patenteux** ». Au Canada francophone, le mot se dit aussi d'un objet quelconque, l'équivalent de machin, truc, bidule. On s'en sert aussi pour nommer une chose dont on ignore le nom. « Passe-moi la **patente** à faire des trous. »

◆◆◆

Avez-vous des suggestions pour **Le langagier**?  
Vous pouvez nous joindre au :  
705-675-1151, poste 4305,  
ou par courriel :  
[langagier@laurentienne.ca](mailto:langagier@laurentienne.ca)